

Ma seule critique du comité, je la fais en toute objectivité et j'espère que le ministre le reconnaîtra, c'est que malheureusement un seul de ses membres représentait la classe ouvrière. Le comité ne comptait qu'un seul travailleur industriel. Le comité était sous la présidence d'un avocat qui s'est fort bien acquitté de sa tâche.

M. Gray: Monsieur le président, je pourrais peut-être tirer la question au clair en posant une question au représentant. D'abord, je le remercie de ses bons commentaires. N'est-il pas d'avis qu'en raison de mes antécédents sur le plan professionnel je représente de mon mieux des dizaines de milliers de travailleurs industriels?

M. Herridge: Sans aucun doute, monsieur le président, mais il les représente par la pensée. Il ne se dépense pas pour la production de biens; c'est là la différence.

Je signale au passage le rapport de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, publié en 1964 et dont le gouvernement ne semble pas avoir tenu compte avant de déférer cette mesure au comité. Comme d'autres membres de mon parti qui ont déjà pris la parole, je puis appuyer certaines des recommandations contenues dans ce rapport; il en est d'autres vis-à-vis lesquelles j'ai de sérieuses réserves. J'ai lu tout le rapport assez consciencieusement, sans faire une étude aussi minutieuse que je l'aurais voulu, et j'ai constaté qu'il est l'œuvre de personnes fort compétentes, qui ont tenu de nombreuses audiences. Il se fonde sur les dépositions de témoins représentant les différents secteurs de la société, et j'estime que le moment où la mesure a été déferée au comité était tout indiqué pour que le gouvernement montre la voie, si je puis dire, quant à la politique financière à suivre.

Je ne veux pas abuser du temps du comité, mais je tiens à revenir sur une question que le ministre des Finances a posée au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles lorsque celui-ci discutait du bill. C'est qu'apparemment le député s'est un peu mépris sur mon attitude à l'égard des affaires de banque. Dans le harsard du 15 mars, on trouve à la page 14044 la question suivante:

L'hon. M. Sharp: Monsieur le président, puis-je poser une question au député? Je me demande s'il se joint à son collègue de Kootenay-Ouest pour appuyer le point de vue du parti du Crédit social sur l'expansion de la masse monétaire grâce à l'établissement d'une banque d'État?

[M. Herridge.]

Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a répondu en ces termes:

M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Non, monsieur le président, je n'en fais rien, parce que je ne souffre pas de cette forme de dogmatisme qui diffère à peine de celle dont est atteint le ministre. Toutes les deux sont également irraisonnées, inspirées par une foi religieuse et sans fondement logique.

Monsieur l'Orateur, je dois dire que ces propos ont étonné l'anglican que je suis.

Je le répète, je suis certain que le député a mal interprété certaines de mes remarques. Elles n'étaient peut-être pas formulées dans l'anglais châtié qu'il emploie d'habitude en cette enceinte, mais je fais de mon mieux avec les talents que le Tout-Puissant m'a donnés. J'exposais, je vous l'assure, les politiques que mon parti défend depuis des années; nous les croyons de nature à fournir l'équipement social dont ont besoin le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités. Le ministre en a reconnu la valeur au point que la Banque du Canada, dans une certaine mesure, met maintenant en œuvre les pratiques que notre parti préconisait depuis des années.

Je tiens également à faire observer que ceux qui préconisent certaines politiques financières le font toujours avec une ferveur et une conviction pour ainsi dire religieuses. A noter que des centaines de milliers de Canadiens ont adhéré à notre mouvement ou l'ont appuyé—avec raison et ferveur—parce qu'ils estiment que ce mouvement offre la meilleure possibilité au sein d'une démocratie d'appliquer les principes de la morale chrétienne par l'action parlementaire. Je veux souligner l'excellence du travail et des convictions de ceux qui ont adhéré à notre parti, parce qu'ils sont essentiellement des socialistes chrétiens. Je suis persuadé que le révérend pasteur qui dirige notre groupe et que le révérend député de Winnipeg-Nord-Centre abonderont dans mon sens. Ils ont acquis une longue expérience de notre mouvement et ils connaissent bien les motifs des nombreuses personnes qui nous ont donné leur adhésion et qui appuient notre parti lors des diverses élections.

J'ai pris la parole pour rendre hommage au président du comité ainsi qu'aux autres membres; en outre, j'ai voulu m'assurer que les députés comprennent bien mon attitude. Je dois dire que c'est moins par colère que par compassion que j'ai pris la parole. J'espère que la question est maintenant claire. Peut-être aurons-nous quelques autres observations à formuler plus tard lorsque les membres de notre parti proposeront des amendements aux divers articles.